



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

obésité

Question écrite n° 99100

Texte de la question

M. Guénhaël Huet attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur le coût social de l'obésité en France. L'obésité a coûté 20 milliards d'euros en 2012, soit 1 % du PIB. Par individu, le coût social des personnes obèses est de 1 300 euros par an et 360 euros pour les personnes en surpoids. Le nombre de personnes en surpoids ou obèses est plus important que ceux dépendants à l'alcool ou à la cigarette et ne cesse de croître. En 2030, 33 millions de personnes devraient en surpoids contre 24,6 millions en 2012. Aussi il lui demande comment l'augmentation du coût social des personnes obèses et en surpoids est anticipé au niveau budgétaire.

Données clés

Auteur : [M. Guénhaël Huet](#)

Circonscription : Manche (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 99100

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 septembre 2016](#), page 8261